

Appel à candidatures

Diffusion de courts métrages dans le cadre de *La Chaise et l'Ecran 2017*

Chaque été depuis 2008, la Mairie du 11^{ème} arrondissement de Paris fait sortir le cinéma des salles obscures à l'occasion du festival la Chaise & l'Ecran en proposant aux parisiens des séances en plein air. Cette année, c'est à Boris Terral, parrain de l'édition, qu'a été confié le soin de choisir les longs-métrages qui seront projetés :

- Le 7 juillet à 22H à la Mairie du 11^{ème} arrondissement.
- Le 21 juillet à 22H15 à la Mairie du 11^{ème} arrondissement.
- Le 4 août à 22H, lieu en cours de définition.
- Le 18 août à 21H30, lieu en cours de définition.

En parallèle, la Mairie du 11^{ème} arrondissement de Paris, qui a toujours considéré que la diversité artistique est un élément essentiel à la vie culturelle de son territoire, lance un appel à candidatures à destination des réalisateurs afin de sélectionner des courts métrages qui seront projetés en amont des films les 21 juillet, 4 et 18 août.

Pour candidater, chaque candidat doit faire parvenir **le 1^{er} juillet 2017 au plus tard** les documents suivants :

- La fiche d'inscription dûment remplie et signée ;
- Le règlement dûment rempli, signé et paraphé ;
- Un synopsis d'une page maximum ;
- Une filmographie ;
- Un DVD du court métrage ;
- **Ou** un accès au court métrage en ligne.

Ces documents doivent être adressés à Antoine Estève, soit par voie postale (Mairie du 11^{ème} arrondissement, 12 place Léon Blum, 75011 Paris), soit par courriel à culture11@paris.fr.

Les lauréats seront contactés à partir du vendredi 7 juillet.